

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 octobre 2014
(convocation du 24 octobre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

EXCUSES :

Mme CAZALET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

LA SEANCE EST OUVERTE

La PLACE - Association de préfiguration d'une plateforme pour le commerce équitable en Aquitaine - Subvention de La Cub - Convention - Décision - Autorisation.

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association de préfiguration La PLACE a pour objectif de créer une plateforme du Commerce Equitable en Aquitaine, de mener toutes actions visant au développement économique du secteur en Aquitaine et d'accompagner la structuration des achats équitables et responsables publics et privés.

Cette association est la formalisation d'un collectif d'acteurs du commerce équitable et solidaire ayant déjà mené des actions dès sa création en juillet 2011, tels que les Solidari'Quais, ou encore une étude sur les achats publics responsables en Aquitaine.

Pour mener ses actions la structure regroupe 10 adhérents et 15 bénévoles.

Elle souhaite s'impliquer pleinement dans la dynamique territoriale et appuyer par ses actions, les engagements de la Communauté urbaine de Bordeaux en faveur de l'économie sociale et solidaire et de la consommation responsable.

Dans le cadre de son schéma métropolitain de développement économique défini en mars 2011, La Cub a défini un axe d'actions pour développer « l'entreprendre autrement » et l'économie sociale et solidaire sur son territoire, comprenant la création d'une plateforme pour les achats éthiques et le commerce équitable (action 11.3).

Pour rappel, le commerce équitable est une démarche qui consiste à redéfinir sur le territoire les relations commerciales Nord-Sud sur la base du principe de l'équité. C'est une des familles de l'économie sociale et solidaire les plus connues avec un taux de notoriété de 98% auprès des français.

Depuis novembre 2011, La Cub a souhaité confirmer son soutien à cette démarche en postulant et en obtenant le titre de Territoire de Commerce Equitable, campagne internationale portée en France par les principaux acteurs du commerce équitable nationaux (Plate-Forme pour le Commerce Equitable, Max Havelaar France, Fédération Artisans du Monde et FAIR[e] un monde équitable). Ce titre a été renouvelé en 2013 pour deux ans.

Ayant fédéré depuis 2010 de nombreuses structures du commerce équitable, le Conseil Local de Commerce Equitable en partenariat avec La Cub, est un collectif qui propose de mener des actions

visant à la consolidation économique de la plateforme régionale et des actions de sensibilisation sur le commerce équitable.

Un Conseil local actif a ainsi été créé, composé du service économie sociale et solidaire de la Communauté urbaine et de l'association de préfiguration La PLACE. Il regroupe également des Acteurs locaux du commerce équitable (ACESA, Artisan du monde Bordeaux, Association Bellibulle), l'Association locale partenaire de Max Havelaar France, le Groupement Aquitain des réseaux de l'insertion par l'activité économique (GARIE), le Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion (CREPI) de la Gironde, Club Services, des Associations de commerçants, des associations de solidarité internationale ou d'éducation populaire.

Le Conseil Local est l'instance de dialogue dans laquelle la campagne prend forme. Il est chargé de dynamiser la campagne, c'est un lieu de production et d'échanges d'idées pour déployer les actions sur le long terme ; de suivi et d'observation des actions menées et/ou en cours, afin de recueillir le retour d'expériences, de repérer les actions remarquables réalisées sur le territoire pour alimenter une capitalisation d'expérience. Il peut être également un lieu de débat sur des sujets liés au commerce équitable : le développement des pays du Sud et la solidarité internationale, la coopération décentralisée, la production agricole locale.

Bilan des actions 2013 et programme d'actions 2014

L'année 2013 a été une année charnière pour l'association la PLACE, dans la définition de ses objectifs, de ses actions et de son organisation. Bien que certaines des actions phares telle que la réalisation du projet de boutique mutualisée aient dû être reportées, certaines actions sont maintenant ancrées dans les missions de l'association la PLACE et reconnues en tant que telles :

- l'association est identifiée comme interlocuteur sur la thématique des achats professionnels responsables (la PLACE est membre associé du réseau Association Aquitaine des achats publics responsables (3AR). La mission « achats professionnels » s'inscrit dans le projet de l'association en tant qu'objet à part entière pour son rôle d'interlocuteur unique pour les achats professionnels équitables en Aquitaine et sur le volet plaidoyer pour le développement des achats professionnels publics et privés ;
 - la promotion du commerce équitable auprès du grand public avec l'organisation de la 4ème édition des Solidari'Quais, la participation à Alternatiba, village des alternatives au changement climatique de Bayonne et Bordeaux
 - la 4ème édition des Solidari'Quais, est un évènement de promotion et de communication autour du commerce équitable avec des temps de rencontres entre participants et grand public, des animations éducatives et ludiques, 20 exposants acteurs du commerce équitable étaient présents pour des actions de sensibilisation et de vente, 6 participants au brunch équitable sont venus compléter ce panel d'acteurs engagés : Alter Eco, Biocoop Bordeaux, Café Michel ...
- C'est au total environ 700 personnes qui étaient présentes à cet évènement et parmi lesquelles des acteurs du commerce équitable : 26 participants dont 18 stands/exposants. La plupart étaient originaires du département de la Gironde et de la région Aquitaine, les domaines d'activités les plus représentés concernaient l'alimentaire, le textile et la sensibilisation au commerce équitable.
- le relais de la campagne Territoires du Commerce Equitable dans la cadre de la mission « achats professionnels »
 - le réseau d'acteurs de commerce équitable : lieu d'échanges, initiateur de mutualisation et coopérations, formations internes et accompagnement à la professionnalisation des acteurs de commerce équitable

Ces actions seront pérennisées et enrichies en 2014, le projet de développement de l'association la Place s'inscrit dans la lignée de ces actions et s'articule autour des volets suivants :

- Structurer et animer un réseau territorial d'acteurs du commerce équitable : vie associative, formations internes, tables rondes, veille et actions inter réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire et de la consommation responsable.

- Promouvoir le commerce équitable auprès du grand public de La Cub, supports de communication, organisation d'événements phares (Solidari'quais, Marché de Noël équitable), participation à des événements en lien avec son objet de promotion du commerce équitable et de la consommation responsable (Nature et bio, Alternativa)
- Développer les achats équitables et responsables dans les collectivités, les entreprises et les associations du territoire communautaire
- Relayer la campagne « Territoires de commerce équitable » et accompagner les collectivités candidates et titrées
- Suivi du projet de convention d'affaire de l'ESS en partenariat avec le GARIE et AR Bio Aquitaine
- Former et sensibiliser au commerce équitable : interventions, offre de formations auprès de différents publics
- Valoriser l'offre de commerce équitable : actualisation du répertoire des acteurs, catalogue de l'offre de produits et services de commerce équitable à destination des professionnels.

L'association prévoit d'accueillir un large public au cours des événements organisés sur le territoire : 2000 participants aux événements, 100 contacts auprès des collectivités territoriales du territoire de La Cub, 200 contacts d'entreprises et d'associations, 200 au cours des interventions et 5 000 via le blog et facebook.

De nouveaux domaines d'information seront mis à disposition régulièrement : revue de presse, outils et contacts destinés aux porteurs de projets, des offres et annonces (outil en cours de Développement).

Budget prévisionnel de l'association en 2014

Pour la réalisation de chaque axe du programme d'actions envisagé, l'association sollicite un montant de 10 000 € pour un budget prévisionnel de 35 699 € réparti comme suit :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant € TTC
Achats	20 280	Ventes de produits et services	4 000
Services extérieurs	958	Subventions d'exploitation	
Autres services	1 560	Conseil régional - convention Conseil régional – EAD Conseil général La Cub Ville de Bordeaux FDVA	1 400 2 150 1 000 10 000 2 000 1 500
Contributions volontaires	12 901	Produits de gestion Contributions volontaires	748 12 901
TOTAL	35 699	TOTAL	35 699

L'association ayant intégré des objectifs de rationalisation pour porter sa demande de participation à 10 000 € ; l'engagement communautaire au titre de 2014 est en retrait de 41 % par rapport à 2013.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L52-15-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération n° 2011/0156 du 25 mars 2011 adoptant le Schéma Métropolitain de Développement Economique (SMDE)

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la demande de subvention de l'Association de préfiguration d'une plateforme du commerce équitable en Aquitaine, est recevable, dans la mesure où elle correspond à un axe d'actions (action 11.3), défini dans le schéma métropolitain de développement économique de La Cub, en faveur du développement de la consommation responsable, des achats éthiques et du commerce équitable

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'Association de préfiguration d'une plateforme du commerce équitable en Aquitaine, pour la réalisation de son programme d'actions en 2014, pour un budget prévisionnel de 35 699 €.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

Article 3 : La dépense correspondante sera inscrite au budget principal de l'exercice en cours chapitre 65, article 6574, fonction 90, CDR BD00, code opération 05P102O001 « contribution économie solidaire »

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
13 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 13 NOVEMBRE 2014

Mme. CHRISTINE BOST